

## DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582\_de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie :

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 :
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Bellentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/5889

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

## A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE aux horaires suivants :

- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels :
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement - , à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/5889
- par voie électronique : enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr